



Communiqué de presse

Le TCS salue le projet de loi fédérale sur les voies cyclables

Vernier, le 10 septembre 2020. En mai 2020, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet de loi sur les voies cyclables jusqu'au 10 septembre. Le TCS soutient globalement cette loi, qui va faciliter la réalisation d'un réseau de voies cyclables cohérent, tant pour la mobilité du quotidien que pour les loisirs. Il souligne au passage l'importance de séparer les flux de trafic sur les grands axes, afin de garantir la fluidité du trafic et la sécurité de tous les usagers de la route.

Après s'être fortement engagé lors de la votation pour le contre-projet vélo (article 88 de la Constitution), le TCS soutient globalement le projet de loi sur les voies cyclables et rappelle l'importance du vélo dans notre mobilité. Que ce soit pour une utilisation dans la vie quotidienne, pour les pendulaires ou pour les loisirs, le TCS est favorable au développement d'un réseau cyclable sûr et performant. En effet, la promotion de la mobilité douce et du vélo en particulier peut jouer un rôle important dans une perspective de mobilité multimodale.

« Le TCS salue le projet de loi, qui permettra de développer un réseau national cohérent, au-delà des frontières communales et cantonales. Le TCS est partie prenante de ce projet depuis son origine et nous sommes particulièrement satisfaits du fait qu'il définisse clairement le rôle de la Confédération dans ce domaine, tout en garantissant l'autonomie des Cantons. » a déclaré Peter Goetschi, Président central du TCS.

Le développement du réseau de voies cyclables devra toutefois favoriser une logique multimodale, que le TCS défend. En particulier, il est important qu'il soit accompagné d'interfaces permettant la combinaison des différents modes de transport, de façon simple et sûre.

En outre, le TCS souligne qu'il est nécessaire que le développement des voies cyclables ne se fasse pas au détriment des autres modes de transport, mais en complément de ceux-ci. Il est en effet important de garantir le libre choix du moyen de transport, tout en assurant la sécurité de tous les usagers de la route, et de maintenir la fluidité du trafic. En milieu urbain notamment, cela se traduit par un maintien d'une claire hiérarchie du réseau routier, afin d'éviter une opposition infructueuse entre les modes de transports.

Contact : Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 076 553 82 39, laurent.pignot@tcs.ch, www.presetcs.ch, www.flickr.com

Touring Club Suisse – toujours à mes côtés

Plus grand club de la mobilité de Suisse | depuis 1896 | 24 sections | environ 1.5 Mio. de membres | 1'700 collaborateurs | 210 patrouilleurs | 360'000 interventions de dépannage par an | 81% des personnes dépannées peuvent reprendre la route | 55'000 interventions d'assistance de la centrale ETI | 5'700 évaluations médicales et 1'300 transports de patients | 21 centres techniques | 143'000 contrôles techniques de véhicules | 15 centres de conduite | 9'000 cours de conduite avec 123'000 participants | 8 centres de protection juridique | 40'000 affaires juridiques et plus de 7'000 renseignements juridiques par téléphone | 29 Campings avec 650'000 nuitées touristiques | Distribution de 80'000 gilets de sécurité aux élèves de première primaire